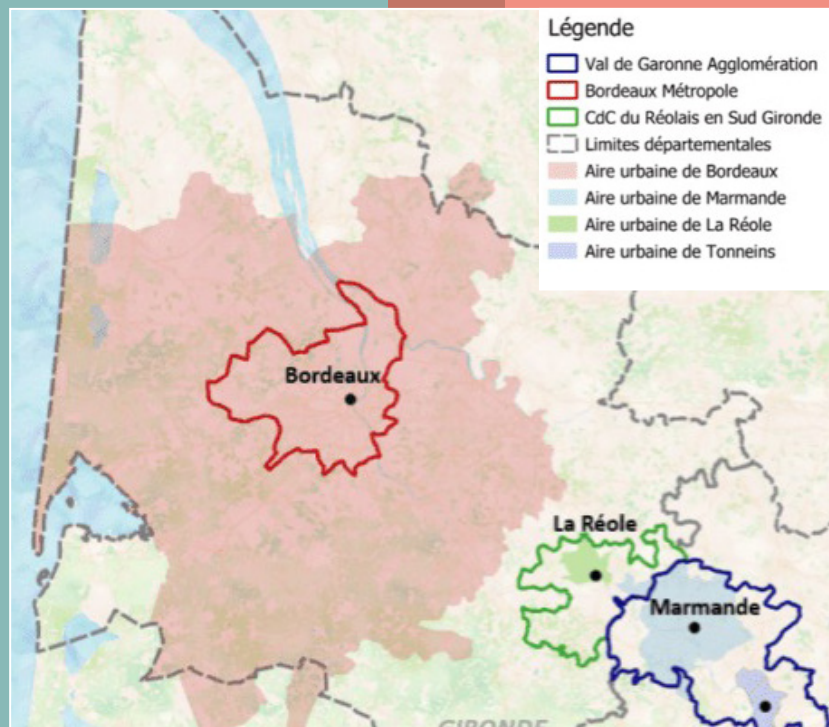


La coopération alimentaire entre Bordeaux Métropole et la communauté d'agglomération du Val de Garonne

BORDEAUX
MÉTROPOLE



Découvrez nos territoires de coopération !

Le protocole de coopération entre la Métropole de Bordeaux et la communauté d'agglomération du Val de Garonne a été signé le 11 octobre 2018. Il concrétisa l'initiative de la Métropole de Bordeaux qui tint en 2016 le séminaire "Bordeaux métropole coopérative" avec une élue qui fut l'élément moteur du développement des coopérations.

Suite à ce séminaire, Val de Garonne se manifesta auprès de la Métropole, via ses élus mais aussi son directeur général des services très actif. Des échanges ont été alors organisés d'élus à élus, puis de techniciens à techniciens. Et différents diagnostics thématiques furent réalisés pour identifier les dynamiques territoriales partagées entre la Métropole et le Val de Garonne. Une des grandes nouveautés réside dans la dimension interdépartementale de la coopération puisque Val de Garonne se situe dans le Département du Lot-et-Garonne qui est frontalier avec celui de la Gironde.

Les deux territoires et leur organisation

Bordeaux Métropole

"Bordeaux Métropole est située au centre de la Gironde, au cœur de la nouvelle Aquitaine. Elle concentre la plus forte densité du département, ainsi que la population la plus nombreuse. Elle regroupe 28 communes réparties sur les deux rives de la Garonne. Elle compte actuellement 749 595 habitants autour de sa ville centre, Bordeaux (243 626 habitants).

C'est en 2014 par le biais de l'Agenda 21 que débuta la démarche alimentaire de la communauté urbaine de Bordeaux : elle fut alors désignée comme territoire pilote par la DREAL Aquitaine au même titre que le Pays basque et la communauté d'agglomération du Libournais.

A Bordeaux, l'idée était de tester la définition de la gouvernance alimentaire proposée par Terres en villes (Gouvalim, 2011). Le diagnostic a été réalisé par Anna FAUCHER stagiaire Supagro Montpellier, future chargée de mission IUFN, pour le compte du Cerema. Elle était à l'époque suivie par un comité informel constitué entre la DREAL, l'Agence régionale de Santé et la DRAAF.

En 2016, le directeur de la direction développement durable de la ville devint également directeur de la direction équivalente de Bordeaux Métropole qui coordonnait le plan d'action "Haute qualité de vie".

Ce plan qui mêla Agenda 21 et PCAET, fut structuré autour de trois grands axes : la relocalisation énergétique de la Métropole, la relocalisation du système alimentaire et la participation incluant l'ensemble des acteurs de la dynamique.

L'accompagnement de l'IUFN permit de structurer le projet jusqu'à la délibération de 2017 qui installa le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable et autorisa l'ouverture du poste de Chargé de mission "gouvernance alimentaire".

Les deux dernières années ont été consacrées à l'établissement de la feuille de route. Le plan d'actions a été construit à l'aide d'ateliers de concertation et a repris également des actions déjà existantes dans la Métropole. Actuellement, la ville de Bordeaux, lauréat de l'AAP PNA, porte un PAT à vocation sociale (travail avec le CCAS) tandis que la métropole développe une politique alimentaire territoriale qui "est aussi un PAT." Entretien Terres en villes, 2020. Depuis septembre 2019, la Métropole organise des réunions plénières tous les deux mois avec les acteurs du conseil de gouvernance alimentaire.

La Communauté d'agglomération du Val de Garonne

"Val de Garonne Agglomération (VGA) s'étend le long de la Garonne autour de Marmande et Tonneins. L'identité de VGA s'est bâtie sur un cadre de vie privilégié organisé autour d'une ville d'équilibre entre Bordeaux et Agen, mêlant villes et réseau de bourgs, au sein d'un territoire agricole dynamique."

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2019/03/2-VGA.pdf>

La Communauté d'agglomération a mis en place depuis quelques années plusieurs actions agricoles structurantes en faveur de l'installation (couveuse en agriculture biologique), du développement des filières, de l'agri-environnement et de l'approvisionnement de la restauration collective en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la production biologique. Elle a également lancé en 2020 un diagnostic en vue de l'élaboration d'un PAT.

La commission agricole est le comité de pilotage du PAT. Val de Garonne voudrait donner à terme un rôle plus important dans la gouvernance de la politique agricole à la structure qui a porté la couveuse et qui devrait en transférer la gestion à une structure plus locale. Elle aurait à animer des Groupes informels par projet : travail sur les tomates de Marmande, travail sur la transmission et l'installation...

Val de Garonne a également mis en place une Charte de coopération avec des territoires voisins : en termes juridiques, ce sont les mêmes engagements que ceux du protocole signé avec Bordeaux métropole. Ce dernier est bien plus important en termes de contenu. La Charte est signée sur le même laps de temps que le protocole et vise les mêmes instances de gouvernance. Elle présente plus de souplesse d'adaptation. Les objectifs sont en cohérence : "On a vraiment bâti cette coopération sur l'objectif de relocaliser l'approvisionnement alimentaire sur l'axe qui va du Val de Garonne à la métropole." Entretien Terres en villes, avril 2020.

Le protocole de coopération entre Bordeaux Métropole et la communauté d'agglomération Val de Garonne

Les 4 axes de la coopération

- **L'axe 1** - La gouvernance et logistique alimentaire durable. C'est vraiment l'enjeu qui a été jugé prioritaire de cette coopération.
- **L'axe 2** - La mobilité et la complémentarité de parcours résidentiels entre la Métropole et le Val de Garonne. Les enjeux sont liés aux flux pendulaires.
- **L'axe 3** - "Attractivité et rayonnement territorial", du tourisme au marketing territorial en passant par l'économie et l'innovation numérique.
- **L'axe 4** - La transition énergétique.

Cet axe est en lien avec l'axe sur l'alimentation : raccourcir les circuits de commercialisations propres, passer à des modes de livraison plus propres, notamment en développant le transport fluvial.

Juridiquement parlant, le contrat se termine à la fin de l'année 2020 puisqu'il a été prévu sur toute la durée de la mandature. En 2021 sera effectué un travail d'actualisation et de renouvellement de toutes ces coopérations : "Et puis, effectivement, on va devoir orienter, on a déjà réorienté vraiment les listes de travail. On ira dans un objectif moins large que ce qu'on pensait au départ." Entretien Terres en villes, mai 2020.

Les actions alimentaires de la coopération

L'axe 1 - Gouvernance et logistique alimentaire durable est décliné en plusieurs actions :

- la relocalisation de l'approvisionnement entre la Métropole et le Val de Garonne.
- l'accès à la formation,
- le développement d'outils de transformation locaux,
- l'accès aux fonciers.
- la participation du Val de Garonne au Conseil consultatif de gouvernance alimentaire.

Les échanges entre PAT

Les deux stratégies alimentaires sont bien distinctes mais les orientations de l'un et de l'autre se croisent et les deux collectivités cherchent une cohérence d'ensemble. Les deux chargées de mission référentes du suivi de l'étude sur les flux, travaillent très régulièrement ensemble. La Communauté du Val de Garonne est membre du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire de Bordeaux Métropole.

L'étude sur les flux logistiques entre Val de Garonne et la Métropole.

C'est actuellement la principale action de coopération alimentaire. En juin 2018, trois territoires (Bordeaux Métropole, le Réolais en Sud-Gironde et Val de Garonne) ont candidaté ensemble à l'appel à projets régional "Soutien au développement des circuits alimentaires locaux" pour structurer un circuit alimentaire entre les trois territoires¹.

L'étude se déroule en quatre volets :

1. L'évaluation complète de la demande en produits alimentaires.
2. Le recensement de l'offre : fruits, légumes, élevage.
3. Les flux logistiques.
4. Proposition de scénarios d'actions, certains étant pré-ciblés comme le focus sur la production biologique.

Les premiers travaux de l'étude réalisée par les cabinets Triesse et Gressard mettent en évidence :

- la complémentarité des trois territoires
- l'importance des flux alimentaires existants entre les trois territoires et leurs fortes empreintes carbone
- l'intérêt porté à cette étude par les acteurs qui avaient été sollicités dans un premier temps pour avis en amont.

De plus, le projet de développement du MIN de Bordeaux en est une composante essentielle : une grande part de la production du Val de Garonne passe par les MIN, pas seulement celui de Bordeaux.

En parallèle, le Val de Garonne réunit dans un comité d'orientation, tous les acteurs économiques de son territoire qui sont intéressés par cette démarche de relocalisation de l'alimentation bordelaise : Rougeline, Terres du Sud, Georgelin, AgroBio47, Interbio, SCIC Manger Bio Sud-Ouest... Le comité émet un avis sur tous les projets de coopération.

La stratégie est celle-ci : "(...) on souhaiterait consolider le positionnement du Val de Garonne comme une base arrière alimentaire sur le territoire où puisse être mutualisés les différents flux qui s'acheminent et qui vont de plus en plus s'acheminer vers la Métropole et qu'on puisse effectivement disposer sur place de ces infrastructures-là et de cet accompagnement auprès des producteurs et des grands acteurs de la filière. (...) Et on a déjà une zone qui est un peu fléchée logistique alimentaire." Entretien Terres en villes, avril 2020.

Transmission et Installation

L'objectif est de travailler sur un plan de développement commun de l'installation en bio ou de la conversion en bio sur les territoires. Une première réunion d'échanges a été organisée sur la thématique du logement agricole.

“ ... Les deux stratégies alimentaires sont bien distinctes ... ”

¹Autant entre le Réolais et le Val de Garonne qui sont frontaliers, les échanges sont historiques et de plus en plus développés, autant entre la métropole et les bassins de production, ils sont à construire.

Gouvernance de la coopération

Instances politiques

Un comité de pilotage rassemble les Présidents et les Vice-Présidents concernés qui sont "vraiment très engagés dans la coopération." Un Copil et un Cotech est mis en place par projet important comme l'étude des flux. "Le Val de Garonne est très moteur et structuré pour cela, ce qui n'est pas toujours le cas des autres territoires." Entretien Terres en villes, mai 2020.

Instances techniques

Un comité de suivi regroupe tous les agents référents, ceux qui sont en charge des coopérations et ceux qui sont en charge des thématiques concernés, ainsi que les chefs de service voire carrément les directeurs généraux qui président.

A Bordeaux Métropole, le projet était au départ géré par la Direction de la nature, en charge de la politique agricole. Maintenant, la responsabilité est passée à la Direction des coopérations. En Val de Garonne, un agent a été engagé sur la mission des coopérations territoriales. Elle appartient à la direction prospective et stratégie territoriale.

La coopération technique qui est jugée très fluide et très constructive, privilégie.

- De "gros points téléphoniques assez réguliers toutes les deux semaines" sur l'étude des flux.
- Des échanges de bonnes pratiques : espace test agricole, préservations du foncier...
- La participation de Val Garonne au conseil de gouvernance alimentaire
- Des échanges pour l'événementiel et des partages sur les produits agricoles, les savoir-faire où la gastronomie.

"On se rend compte que c'est indispensable pour pouvoir commencer les échanges, de bien savoir ce que fait l'autre collectivité, de ne pas partir sans avoir effectivement échangé sur les méthodes de travail et les enjeux." Entretien Terres en villes, mai 2020.

Moyens financiers mobilisés

Etude des flux : 60 000 euros dont plus de 70 % de subvention.

Articulation des échelles, des territoires et des compétences :

Les départements ne sont pas vraiment impliqués dans la démarche. Côté Région, il est plus facile de financer des projets portés par Val de Garonne en coopération avec la métropole : "Donc nous, (c'est) aussi un aspect de la coopération, ça nous permet, ensemble des trois territoires, une force de frappe pour engager des projets qui ont une plus-value interterritoriale et de pouvoir les valoriser auprès de la région, qui met beaucoup en valeur cette thématique." Entretien Terres en villes, avril 2020.



Enseignements à dire d'acteur

Les conditions de réussite d'une bonne coopération

- Le principe de la coopération est assez consensuel : il n'y a pas de conflit dans le projet même de coopération
- La cohérence entre la démarche de valorisation et les travaux des services
- Le nouvel angle interterritorial apporté par la coopération : "Des projets en transversalité, et puis, aller toucher des sujets, des angles d'attaque qu'on n'aurait pas forcément eu le temps ni l'opportunité de travailler seul." Entretien Terres en villes, avril 2020.
- L'étude a structuré la coopération, ne serait-ce qu'en termes de méthodologie.

Les freins et difficultés

- Concilier les différentes orientations de chaque collectivité

Les préconisations

- Dédier un équivalent temps plein sur les coopérations
- Mettre les moyens d'ingénierie et les financements nécessaires pour que les projets se réalisent.

Pour en savoir plus

Morgane SCOUARNEC,
Chargée de mission Agriculture et alimentation
Bordeaux Métropole
Tour Aquitaine. Rue Corps Franc Pommies
33000 BORDEAUX
m.scouarnec@bordeaux-metropole.fr

Cindy ROLLER, chargée de mission Agriculture
Communauté d'agglomération Val de Garonne,
Place du Marché,
47200 Marmande
cindy.roller@live.fr

Mathilde LEFEBVRE,
Chargée de mission coopération
Communauté d'agglomération Val de Garonne,
Place du Marché,
47200 Marmande

Bibliographie

Mayté BANZO, UMR 5319 Passages CNRS -
Université Bordeaux Montaigne

Nathalie CORADE, Bordeaux Sciences Agro, Irstea,
UR ETBX Marie LEMARIÉ- BOUTRY, Bordeaux
Sciences Agro, UMR 5113 GREThA CNRS - Les Projets
Alimentaires de Territoire sont-ils des Projets de Terri-
toires Alimentaires ? Une analyse à partir de trois
projets néo-aquita

ins - Université de Bordeaux, Journées SFER Asso
2019 - https://www.sfer.asso.fr/source/jrssi2019/articles/A13_Banzo.pdf

Nathalie CORADE, Bordeaux Sciences Agro, Irstea, UR
ETBX, Marie LEMARIÉ- BOUTRY, Bordeaux Sciences
Agro, UMR 5113 GREThA CNRS - Université de
Bordeaux, Armelle GOMEZ, Bordeaux Sciences Agro
Stéphanie PÉRÈS, Bordeaux Sciences Agro, USC
Inra-GREThA - Existe-t il une ambiance territoriale
favorable au développement et au maintien des
circuits courts de proximité ?, Journées SFER Asso
2019 - https://www.sfer.asso.fr/source/jrssi2019/articles/D14_Boutry.pdf

Anna FAUCHER, Initier une gouvernance alimentaire
territoriale – Guide à l'intention des collectivités,
Mémoire de fin d'études – Master ISAM-IPAD
Montpellier, 2014 - http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6_Guide_collectivites_cle43be18.pdf

Fiche réalisée par Terres en villes dans le cadre
de l'étude benchmark effectuée pour le compte du
Pôle Métropolitain, fiche mutualisée avec le RnPAT.

BORDEAUX MÉTROPOLE



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Pôle métropolitain



Terres en villes
Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org
22, rue Joubert
75009 Paris